

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3859 - JEUDI 29 OCTOBRE 2020

CHINE-CONGO

Evaluation des projets d'intérêt public

Prélude à la dixième session de la Commission mixte de coopération économique, commerciale et technique entre le Congo et la Chine qui s'ouvre ce 29 octobre, les experts des deux pays ont identifié hier, dans un échange virtuel, les projets phares du partenariat sino-congolais.

Cette commission permettra aux deux parties de faire une évaluation des projets initiés dans le cadre de la précédente commission tenue en 2014 à Beijing. Parmi ceux-ci le siège du parlement en construction, les Tours jumelles et le Centre commercial de Mpila et la zone économique de Pointe-Noire.

Page 3

Des participants à la réunion de préparation / Adiac.



COOPÉRATION MILITAIRE

La France disposée à renforcer le partenariat avec le Congo



Au centre le ministre Charles Richard Mondjo et le général Jean-Pierre Perrin

Le commandant des éléments français basés au Gabon, le général Jean-Pierre Perrin qui a pris part au colloque international sur les 80 ans de l'Appel de Brazzaville a exprimé, à l'issue d'un entretien avec le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, l'engagement de son pays de soutenir le Congo dans le domaine militaire. « En 2019, nous avons formé un millier d'hommes issus des Forces armées congolaises. Nous comptons poursuivre la formation dans les domaines critiques où nous avons une contribution à apporter en toute fraternité sur la base de notre histoire commune », a indiqué Jean-Pierre Perrin.

Page 5

80 ANS DU MANIFESTE DE BRAZZAVILLE

Le colloque appelle à la construction d'un avenir commun



Les participants au colloque

Le colloque sur l'Appel du général De Gaulle s'est clôturé le 28 octobre à Brazzaville sur un souhait de tous les participants de se servir de l'histoire pour construire des lendemains communs plus radieux. Placées sur le thème : « De Gaulle et Brazzaville : une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique », ces assises ont permis de se replonger dans

un passé commun entre la France, le Congo et l'Afrique pendant les difficiles moments de la Deuxième Guerre mondiale.

Page 9

DEVOIR DE MEMOIRE

Hervé Gaymard : « C'est ici à Brazzaville qu'est créé l'Ordre de la Libération »

Page 9

DISPARITION

La dépouille de JYhombi Opango attendue aujourd'hui à Brazzaville

Page 5

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Des audits de terrain envisagés sur la gestion de la CIB

Page 3

Éditorial
Epilogue

Page 2

ÉDITORIAL

Epilogue

Au terme de deux jours d’échanges sur les 80 ans du Manifeste de Brazzaville qui porta jusqu’à la victoire la mobilisation de l’empire français contre l’Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale, la capitale du Congo peut se réjouir d’avoir replacé ce pan de l’histoire commune au cœur de la relation entre la France et l’Afrique, en particulier ses anciennes colonies de la région centrale du continent.

Que de continuer à renier un passé commun façonné, il est vrai, dans les brimades, les frustrations et les malentendus, le moment est venu de le considérer aussi par le côté où il permet de poursuivre le dialogue constructif. Le Manifeste de Brazzaville fut en effet ce moment crucial où la France et l’Afrique résolurent de ne pas laisser autrui leur voler leurs libertés. Elles les reconquirent au prix de beaucoup de sacrifices.

Le fait de voir les dirigeants des Etats de l’Afrique centrale accompagner la célébration de cet anniversaire est un signe qu’ils sont disposés à faire de l’espace géographique qui les rassemble un lieu de réflexion sur l’avenir de leurs nations en quête de développement. Quel qu’en soit le scénario, cette quête passe par le renforcement des initiatives régionales et par l’ouverture sur le monde. Une ouverture qui se consolide dans la solidarité et le respect réciproque.

Les discours entendus à l’ouverture du colloque sur l’œuvre de Charles de Gaulle, le 27 octobre, ont avoué la nécessité de revisiter cette histoire commune dans la plus grande sérénité. C’est à ce titre qu’à la suite de la leçon inaugurale sur les rencontres au cours desquelles le chef des forces françaises libres a communiqué avec les Africains sur leur sol, les experts ont pris la relève pendant deux jours pour poser les bases d’un débat dépassionné mais non exempt de clarté.

L’histoire méritant toujours d’être contée, les actes du colloque sur la mémoire partagée entre la France, le Congo et l’Afrique organisé au bout de 80 ans d’interrogations et d’atermoiements, témoigneront pour les générations présentes et futures du courage d’affronter la vérité de l’histoire, la même qui engagea De Gaulle et ses compagnons en 1940 contre l’humiliation et la défaite.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le PPAD poursuit sa campagne de restructuration et d’adhésion

Le Parti panafricain pour la démocratie (PPAD) que dirige Nazaire Nzaou mène actuellement une opération de restructuration de ses instances intermédiaires et de base, couplée à la campagne d’adhésion dans le sud du pays avant de mettre le cap sur la partie septentrionale.



Les nouveaux adhérents signant leurs fichesDR mille personnes ont adhéré au parti », précise le communiqué de presse.

Le but de ces deux opérations qui se déroulent présentement dans les départements du Niari, de la Bouenza et du Kouilou est de redynamiser ce parti du centre et de le mettre en ordre de bataille à l’orée des échéances électorales. Lancée par le délégué national, Lézin Mvouézolo, à Loango, dans le département du Kouilou, la campagne d’adhésion au PPAD prendra fin le 31 décembre prochain. En effet, à Loango, la cérémonie a coïncidé avec l’installation officielle du nouveau bureau de la fédération du PPAD Kouilou, présidé par Jean Bosco Mambou. Une cérémonie marquée par la signature des fiches d’adhésion par les nouveaux venus. Dans la Bouenza, la cérémonie a été patronnée par le secrétaire général du parti, Francis Pambou, en présence des autorités

locales et des présidents des sections de Mfouati, Loutété, Madingou, Kingoué et Boko-Songho. Un évènement marqué par l’inauguration du siège de la fédération de la Bouenza et l’investiture de son président, Alain Joël Gabouma. L’actualité oblige, la délégation nationale a distribué des bavettes de protection contre la Covid-19 et d’autres kits à la population. Le département du Niari a, quant à lui, lancé sa campagne d’adhésion le 5 septembre dernier à Dolisie, sous la supervision du délégué fédéral, Lézin Mvouézolo. Ici, la moisson est jugée satisfaisante d’autant plus que le parti a enregistré plus de 500 nouveaux adhérents séance tenante. « La campagne d’adhésion a coïncidé avec l’inauguration du siège départemental du Niari. Actuellement, plus de trois

Profitant de cette occasion, Lézin Mvouézolo a distribué mille bavettes aux populations de la capitale de l’or vert. Un élan de solidarité qui vient s’ajouter au don de vivres frais qu’il a récemment offert aux personnes vulnérables de Dolisie I et aux kits scolaires remis aux enfants. « Le PPAD, parti du peuple, entend poursuivre sa campagne d’adhésion et de restructuration dans les départements des Plateaux et de la Sangha », a annoncé le communiqué. Notons que le PPAD fait partie des quarante-cinq partis politiques reconnus conformes à la loi par le ministère de l’Intérieur et de la Décentralisation au titre de l’année 2020.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N’Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l’Agence : Ange Pongault
Chef d’agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguét Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d’Information d’Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-CHINE

Ouverture de la dixième session de la commission mixte de coopération

Prélude à la dixième session de la commission mixte de coopération économique, commerciale et technique entre le Congo et la Chine qui s'ouvre le 29 octobre, les experts des deux pays se sont réunis le 28 octobre par visioconférence, en raison de la pandémie de la Covid-19.

La réunion des experts des deux pays est conduite par le secrétaire général des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger, Cyprien Sylvestre Mamina. Les deux parties ont échangé sur le projet relevant du procès verbal de la dixième session, notamment les dossiers de coopération bilatérale (santé, économie, enseignement, investissement, commerce, aide au développement, infrastructures). Dans le domaine des infrastructures, il s'agit du projet de construction du siège du Parlement, dont les travaux sont en cours de finalisation, celui de la construction du centre commercial et des 2 Tours jumelles de Mpila. La dixième session de la commission mixte de coopération économique, commerciale et technique entre le Congo et la Chine sera consacrée à la signature du procès verbal entre les deux parties. Le Congo sera représenté par le ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire, des Grands travaux, Jean- Jacques Bouya, président du comité de suivi des accords de coopération sino-africaine, et le ministre des Zones économiques spéciales, et la Chine par le vice-ministre du commerce, Qia Keming. Cette session intervient six ans après la précédente tenue, le 10 juin 2014 à Beijing, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Chine.

Yvette Reine Nzaba

BONNE GOUVERNANCE

La Chine disposée à appuyer la Haute autorité de lutte contre la corruption

Reçu par le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC), Emmanuel Ollita Ondongo, l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Ma Fulin, a rassuré son interlocuteur de sa disponibilité quant à l'accompagner dans la réalisation de cette mission.

Créée par la loi n°3-2019 du 7 février 2019, la HALC éprouve actuellement quelques difficultés pour mener à bien sa mission de prévention et de lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées. Profitant de la visite du diplomate chinois, le président de la HALC a présenté cette institution ainsi que ses besoins qui se résument, entre autres, en termes de manque des locaux dignes, du matériel de travail (outils informatiques) et la formation des cadres et agents. Prenant connaissance de ces doléances, Ma Fulin s'est engagé à apporter de solutions à certaines d'entre elles dès le début de l'année prochaine. Il s'agit notamment de la dotation en équipement informatique. « Concernant vos besoins sur les équipements informatiques par exemple, comme nous avons ce genre de coopération avec beaucoup d'institutions, nous allons faire la même chose. Vous serez les premiers bénéficiaires des équipements tels que les ordinateurs, imprimantes et autres accessoires en début d'année prochaine », a-t-il annoncé. Selon lui, la lutte contre la corruption est un travail important parce qu'il s'agit d'un mal universel. D'où la nécessité pour tous les pays de fournir des efforts pour barrer la voie à ce fléau. Depuis



son accession au pouvoir, le président Xi Jinping a, a-t-il rappelé, mis un accent particulier sur la lutte contre la corruption surtout sur la discipline dans les rangs du Parti communiste chinois. « La lutte contre la corruption est l'une des conditions de base de la gouvernance. Sans cette lutte, on ne peut pas parler d'une bonne gouvernance », a rappelé Ma Fulin qui entend être l'interface entre la HALC et la Commission de supervision d'Etat en charge de la lutte contre ce fléau de son pays. Les liens entre le Congo et la Chine s'étendent aujourd'hui, a-t-il dit, dans tous les domaines, y compris dans la lutte contre la corruption. Se félicitant de ces annonces, le président de la HALC a indiqué que cette

Ma Fulin posant avec les membres de la HALC/Adiac rencontre, la première du genre, marque le début d'une coopération avec les institutions sœurs de la République populaire de Chine œuvrant dans le domaine de la bonne gouvernance. Ceci par l'intermédiaire de Ma Fulin. « L'ambassadeur est disposé à jouer ce rôle de nous aider, de nous faire gagner beaucoup de choses à partir des institutions de son pays. Pour nous, c'est un échange très utile qui pourra porter parce que l'ambassadeur est très favorable à cela. Il faut que les animateurs soient bien outillés dans le domaine, d'où il y a pas mal d'ouvertures qui vont être créées », s'est réjoui Emmanuel Ollita Ondongo.

Parfait Wilfried Douniama

EXPLOITATION FORESTIÈRE

Des audits demandés sur la gestion de quatre concessions de la CIB

Le Conseil de soutien de la forêt(FSC), un organisme international, audite chaque année les concessions forestières pour s'assurer que la production du bois respecte l'environnement. En plus des enquêtes menées au cours de l'année, le vérificateur FSC demande un audit de terrain sur les sites de la Congolaise industrielle des bois (CIB) de Pokola, Kabo, Loundoungou et Mimbéli-Ibenga.

L'opération de l'audit est synonyme de renouvellement de la certification FSC. En effet, compte tenu de la pandémie du coronavirus, l'audit des concessions de la société CIB s'est fait cette année en partie à distance par l'analyse de la documentation, la consultation du kiosque internet et des interviews vidéos ayant permis aux auditeurs FSC de dialoguer en direct avec les exploitants. Mais des directives ont été établies par FSC international pour qu'un nouvel audit de terrain se déroule en 2021. Les membres du FSC sont des organisations écologistes et humanitaires (WWF, Greenpeace), des communautés autochtones, des propriétaires forestiers, des industriels qui transforment et commercialisent le bois, des entreprises de la grande distribution, des chercheurs et des techniciens, des organismes de certification et des citoyens partageant les objectifs de l'organisation. Présente en République du Congo depuis plus d'un demi-siècle, la société CIB s'est montrée ouverte à accueillir les auditeurs en vue de renouveler sa certification FSC. « En dépit des blocages et des restrictions de voyage, l'équipe de développement durable de la CIB s'est assurée que la vérification soit effectuée en temps opportun, tout en se conformant à toutes les exigences et les circonstances de cette vérification. Cette recommandation nous permet de persévérer sur la voie de la gestion durable des forêts à long terme et d'entrer en 2021 avec la confiance de poursuivre notre chemin », précise l'entreprise forestière. À noter que le secteur du bois, qui contribue à hauteur de 5,6% du Produit intérieur brut national est en plein essor avec le déploiement au début du mois d'octobre du système informatique de vérification de la légalité. Grâce au soutien de l'Union européenne et l'agence onusienne FAO, le Congo entend améliorer la transparence du trafic du bois à destination du marché européen.

Fiacre Kombo

CONSOMMATION

La promotion des bières resurgit à Brazzaville

La vente promotionnelle des boissons alcoolisées se répand à nouveau de façon inquiétante, avec des bouteilles de bière exposées presque sur des avenues et des artères animées de la capitale. Pourtant, il y a tout juste deux ans, une circulaire du ministre du Commerce interdisait de promouvoir la consommation immodérée d'alcool.

Sur l'avenue des Chars à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, la mesure édictée par l'État n'est pas du tout respectée. Dans cette artère très animée, comme dans d'autres arrondissements de la ville, trois bouteilles de bière sont vendues à 1200 francs CFA, contre 1500 francs CFA le prix ordinaire, soit cinq bouteilles à 2000 francs CFA, au lieu de 2500 francs CFA. Aujourd'hui, c'est à ce prix promotionnel que

les débits de boisson séduisent les clients. Selon Natacha, promotrice d'une buvette sur la même avenue, le succès de ces offres promotionnelles réside dans la collaboration entre les brasseurs et les commerçants. Entre-temps, les brasseurs leur proposent pour l'achat de quatre casiers de bière un bonus de deux casiers afin de vendre à un prix promotionnel et faciliter l'écoulement des stocks. « Je fais la promo-

tion de la boisson avec ou sans l'avis des brasseries. Elle me permet de vendre rapidement le stock pour avoir un peu de bénéfice », a-t-elle confié. Sur l'avenue des Trois Martyrs souvent très animée, c'est le même constat. Des jeunes venus des quatre coins de la ville se retrouvent autour des tables pour partager de la bière. Contrairement à Natacha, Léonce vendeur dans un bar pense que la promotion ne lui profite pas. D'après lui, les efforts qu'il fait ne profitent qu'aux grossistes et brasseurs. La montée du commerce des bières n'est pas du goût de certains Brazzavillois qui dénoncent la propension effrénée des jeunes à l'alcool et le laxisme des pouvoirs publics. Dans sa circulaire signée le 2 octobre 2018, le ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Alphonse Claude N'Silou, déplorait des activités faisant fi des conséquences graves de l'excès de l'alcool sur la santé humaine. « Pour préserver la santé des populations, je rappelle à tous que ces pratiques sont désormais interdites », décidait-il.

Fiacre Kombo et Kesnov Ngoulali(Stagiaire)



Une promotion de bières sur l'avenue des Chars/Adiac

BOUENZA

Les femmes du département font état de leurs préoccupations

Après avoir réceptionné les équipements agricoles et les semences des mains de la ministre en charge de la Promotion de la femme, Jacqueline Lydia Mikolo, les femmes des districts et communautés urbaines du département de la Bouenza lui ont fait état des problèmes qui les tiennent à cœur : autonomisation, emploi des jeunes, violences basées sur le genre...



Une des femmes évoquant les problèmes qui les préoccupent

A Mfouati, Bouansa, Loudima, Loutété, Boko-Songho, Bodissa, Nkayi, Madingou, Kingoué, Kolo, Mont-Belo... les doléances sont quasiment les mêmes. « Nous sommes satisfaites de l'appui apporté par le gouvernement aux groupements agricoles notamment les équipements que nous avons reçus de la première dame lors de la célébration de la fête du 8 mars de cette année. Mais, nous avons aussi besoin des centres de formation professionnelle pour apprendre d'autres métiers qui puissent nous permettre de nous faire une place sur le marché de l'emploi, de devenir autonomes », a indiqué Sylvie Pembe, membre d'une association féminine du district de

Kayes. Dans cette localité divisée en deux zones par une rivière, les femmes se trouvant de l'autre rive, qui n'a pas de centre de santé, ont du mal à se faire prendre en charge sanitaire notamment concernant des accouchements aux heures où les bacs ne sont plus opérationnels, la traversée difficile voire impossible. D'autres femmes plus âgées, visiblement fatiguées de nourrir des enfants adultes, ont plaidé pour ces derniers afin de soulager les charges qui semblent trop peser sur leurs épaules. Selon elles, nombre de jeunes ne parviennent pas à se former faute de moyens pourtant ils veulent bien sortir de l'oisiveté qui les poussent parfois au banditisme. D'autres par

contre sont formés mais n'ont pas d'emploi... Les questions d'autonomisation des femmes, du renforcement de la lutte contre les violences basées sur le genre, dont la ministre a exhorté les femmes à dénoncer, ont également été évoquées. Le chapelet des problèmes exposés n'est pas ici exhaustif.

« La pandémie de Covid-19 a ralenti l'élan pris par le gouvernement dans la résolution des problèmes que vous posez. A quelques niveaux, ceux-ci connaissent déjà un début de solution car les cimenteries et d'autres entreprises implantées ici dans la Bouenza emploient les jeunes. Si je suis venue c'est pour constater la réalité sur le terrain, écouter vos préoccupations pour que nous puissions aller plus loin ensemble vers le développement », a déclaré la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

« Dis à papa de poursuivre des efforts pour nous sortir de cette situation », était la formule utilisée par ces femmes pour demander à la ministre en charge de la Promotion de la femme de transmettre leurs doléances au plus haut niveau de l'Etat. A dire vrai, les femmes dans tous les départements du pays souffrent des mêmes maux.

Rominique Makaya

GENRE

La Bad lance un réseau au profit des femmes

Dénommé « Femmes pour l'éthique et la conformité en Afrique », le réseau vise à lutter contre la corruption, les comportements contraires à l'éthique et à soutenir les femmes cadres et dirigeantes dans les secteurs public et privé en Afrique.

Ce réseau a été lancé par la Banque africaine de développement (Bad) et plusieurs partenaires lors d'un webinaire organisé le 22 octobre dernier. L'initiative regroupe des femmes africaines cadres et dirigeantes impliquées dans la lutte contre la corruption et la non-conformité dans les entreprises et activités commerciales.

Les dirigeants de la Bad, de la Coalition pour les opérations éthiques (COE) et du Pacte mondial des Nations unies ont annoncé la création de la seule organisation de soutien aux femmes cadres et dirigeantes qui s'efforcent à lutter contre les pratiques d'entreprise contraires à l'éthique en Afrique.

Selon la directrice chargée du Genre, des femmes et de la société civile au sein de la Bad, Vanessa Moungar, la création de ce réseau est une réaffirmation de l'engagement de la

Bad à travailler afin que le développement durable repose sur la réduction des inégalités entre les sexes, tout en mettant l'accent sur des axes essentiels comme l'éthique et la conformité. « Nous invitons les femmes cadres ou dirigeantes, qui sont dans les secteurs privé et public en Afrique, à nous rejoindre pour participer à la réalisation des objectifs de ce réseau », a-t-elle déclaré.

De son côté, Sanda Ojiambo, directrice générale du Pacte mondial des Nations unies, a réitéré le soutien de son organisation aux missions dudit réseau. « Le Pacte mondial des Nations unies est tout à fait en phase avec les objectifs du réseau « Femmes pour l'éthique et la conformité en Afrique » dans le but de faire progresser les pratiques d'entreprises conformes à l'éthique, les mesures anti-corruption à travers le continent. Aussi,

pour permettre à une nouvelle génération de femmes dirigeantes opérant sur le terrain de disposer de nouveaux moyens », a-t-elle indiqué.

Au cours de webinaire, une table ronde était organisée sur le thème : « Les femmes et la conformité en Afrique : enjeux et opportunités, s'adapter à la période actuelle de pandémie de Covid-19 ». A cet effet, le réseau s'est engagé à réduire le déficit en ressources humaines sur le continent dans le domaine de l'éthique et de la conformité.

Notons que l'évènement a également été une opportunité pour les participants de se pencher sur les difficultés liées au déclenchement de la pandémie de Covid-19 qui pose aussi des préoccupations éthiques pour l'ensemble des dirigeants, en particulier les femmes.

Gloria Imelda Lossele

Un peu de gymnastique pour avoir de l'eau à Mont-Belo

L'eau n'est pas si rare à Mont-Belo, dans le département de la Bouenza, mais il faut disposer des aptitudes physiques pour s'en procurer à quelques endroits.



Les enfants en train de puiser de l'eau à l'une des pompes semblables aux poulies de musculation

Des forages existent, des cuves du projet « Eau pour tous » également. Pour permettre à la population de ne pas parcourir de longues distances, des pompes si particulières ont été érigées à quelques endroits notamment les établissements scolaires. Ces pompes ressemblent, en effet, aux poulies de musculation dédiées aux sportifs de premier rang. Pour actionner le dispositif, il faut tirer son poignet en fer du haut vers le bas pour espérer avoir de l'eau au bout du tuyau métallique. Le mouvement doit être répété jusqu'à remplir le récipient.

« Souvent, nous sommes fatigués avant même que les récipients soient remplis. A la fin, pour les transporter c'est encore pire », expliquent les populations riveraines qui s'y abreuvent tout comme les passants qui y font escale pour étancher leur soif. Pour avoir de l'eau avec de tels dispositifs, l'on ne peut pas faire le travail seul. Les uns actionnent pendant que les autres se reposent pour prendre le relai en dehors de ceux qui doivent se pointer de l'autre côté pour s'assurer que le récipient est rempli. Les habitants sont habitués à l'exercice encore que l'eau est gratuite avec ces pompes qui fonctionnent 24/24.

En rappel, Mont-Belo, dans le département de la Bouenza, est une localité de transit sur la voie ferroviaire. Il est en effet le nœud du chemin de fer où l'axe Brazzaville-Pointe-Noire se croise ainsi que celui de l'ancienne Comilog en allant à Mbinda, vers le Gabon. Aujourd'hui, la localité affiche ses nombreuses potentialités économiques avec ses carrières de calcaire. En matière de santé, les capacités du centre de santé intégré ont été renforcées en équipements et en personnel soignant lors de la descente de la ministre de tutelle, Jacqueline Lydia Mikolo, le 24 octobre courant.

R.M.

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Le Congo en voie de renforcer son système national de contrôle

Le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, en partenariat avec la Banque mondiale, organise du 27 au 29 octobre à Brazzaville des ateliers de sensibilisation à la sécurité sanitaire des aliments (SSA), à l'endroit des acteurs de la société, des secteurs public et privé.

L'objectif visé est de doter ces participants des connaissances de base notamment sur les enjeux et spécificités liés à la complexité de la question sur la sécurité sanitaire des aliments, afin que ces derniers décident de façon consensuelle du modèle que le Congo voudrait adopter pour moderniser son système national de contrôle.

Ces ateliers de sensibilisation au cours desquels seront présentés différentes définitions du concept SSA, les méthodes de mise en œuvre ainsi que les différents systèmes et modèles existant de par le monde, s'inscrivent dans le cadre d'une étude faite en 2019 sur l'évaluation du système national congolais de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments. Cette évaluation a donné lieu à un rapport dont la restitution se fera ce vendredi.

« Avant la présentation des résultats du diagnostic, il était opportun de faire une sensibilisation à la sécurité alimentaire des aliments, notamment ces spécificités, enjeux et défis afin que l'ensemble des partenaires ait une connaissance de base, harmonisée pour pouvoir appréhender le diagnostic et les recommandations qui seront faites », a indiqué la consultante internationale, Hélène Koulibaly. « Ce choix pourra donner lieu à l'élaboration d'un plan d'action de la SSA afin de permettre au Congo de moderniser son système national de contrôle de SSA, donc de poser le soubassement d'un processus long », a-t-elle poursuivi.

Signalons que ces travaux sont financés par le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale, cofinancé par le Congo et la BM à hauteur de 60 milliards FCFA.

Lopelle Mboussa Gassia

DISPARITION

La dépouille de Jacques Joachim Yhombi-Opango attendue ce jeudi à Brazzaville

La dépouille de l'ancien président de la République Joachim Yhombi Opango, décédé le 30 mars dernier à Paris en France à l'âge de 81 ans, arrive dans la capitale congolaise ce 29 octobre par le vol d'Air France.

Mis en caveau provisoirement au cimetière parisien de Bagneux en raison des contraintes sanitaires dues à la Covid-19, Jacques Joachim Yhombi-Opango sera inhumé le 31 octobre à Owando, dans le département de la Cuvette. La nation reconnaissante lui rendra un dernier hommage le 30 octobre au Palais des congrès à Brazzaville, au cours d'une cérémonie solennelle en présence du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso.

Président de la République de 1977 à 1979, le général Jacques Joachim Yhombi-Opango est mort des suites du coronavirus.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION MILITAIRE

Le Congo et la France vont raffermir leur partenariat

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, s'est entretenu le 28 octobre à Brazzaville avec le général Jean-Pierre Perrin, commandant des éléments français basés au Gabon. Les deux parties envisagent d'accroître leur partenariat dans le domaine militaire, selon Jean-Pierre Perrin.

« En fait, je suis venu pour deux choses : le premier, assister au colloque, commémorer les quatre-vingts ans du Manifeste de Brazzaville ; colloque qui traite de la mémoire partagée et en tant que porteur de la coopération opérationnelle de l'armée française avec les pays d'Afrique centrale, nous avons surtout parlé avec le ministre des actions à mener en 2021. Nous allons accroître et renforcer notre coopération par rapport à ce que nous faisons déjà ensemble », a déclaré le général Jean-Pierre Perrin.

« En 2019, nous avons formé dix mille hommes pour les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et un millier issu des Forces armées congolaises (FAC). Nous allons poursuivre la formation dans les domaines très critiques où nous avons une contribution à apporter en toute fraternité sur la base de notre histoire commune », a-t-il ajouté.

Le programme de formation en-



Au centre le ministre Charles Richard Mondjo et le général Jean-Pierre Perrin

globe tout le secteur stratégique, particulièrement des opérations spéciales jusqu'aux transmissions, en passant par les techniques particulières du domaine militaire mais également de soutien. Il s'agit, en fait, de tout ce qui permet à une armée non seulement de se projeter mais aussi de durer et d'accomplir ses missions.

Les éléments français au Gabon sont un dispositif opérationnel de coopération. Leur vocation première est de mettre à la disposition des partenaires des onze pays de la CEEAC leur savoir-faire, de manière à pouvoir améliorer leurs capacités à conduire les opérations et en particulier en matière de la paix, qu'il s'agisse de celles de l'ONU ou de l'Union africaine.

Guillaume Ondzé



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005 /MPSIR /2020 /UGP PADEC

POUR LE RECRUTEMENT DU CABINET DE CONSULTANTS CHARGE D'ASSISTER LE MINISTERE DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES DANS L'OPERATIONNALISATION DE L'AGENCE DE PLANIFICATION, DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES (APPD-ZES).



1-La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer les activités du Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Consultant chargé d'assister le Ministère des Zones Economiques Spéciales dans l'opérationnalisation de l'Agence de Planification, de Promotion et de Développement des Zones Economiques Spéciales (APPD-ZES).

2-L'objectif principal de la mission est d'appuyer le Ministère des Zones Economiques Spéciales dans l'opérationnalisation de l'Agence de Planification, de Promotion et de Développement des Zones Economiques Spéciales (APPD-ZES).

Plus spécifiquement, il s'agira entre autres :

- D'appuyer l'APPD-ZES dans l'élaboration d'un document de stratégie de développement des ZES ;
- D'assister l'APPD-ZES dans l'identification des besoins en vue d'élaborer des études pour la mise en œuvre des ZES ;
- D'appuyer l'APPD-ZES dans l'élaboration d'un plan de communication commerciale ;
- De Renforcer la capacité de l'APPD-ZES dans la négociation des contrats (Contrat de performance entre l'APPD-ZES et l'Etat, calendriers de négociation, conditions générales de vente (CGV) des espaces, renforcement des capacités sur les bonnes pratiques dans les contrats commerciaux, les stratégies de négociation, les droits de vente et d'achat, conseil pour analyse des intérêts des parties, évaluation des risques, montage de cahiers de charge, etc....

3-L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...) ; (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années

d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

4-Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

5-Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (SQC) tels que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016.

6-Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé d'assister le Ministère des Zones Economiques Spéciales dans l'opérationnalisation de l'Agence de Planification, de Promotion et de Développement des Zones Economiques Spéciales doivent être envoyées au plus tard le 13 Novembre 2020 aux adresses ci-dessous :

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC

12, Rue Duplex / Quartier Blanche Gomez

Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79

E-mail : padec2019@gmail.com

Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 27 octobre 2020

Le Coordonnateur du PADEC,
Benoît NGAYOU

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Vendre la destination Congo à travers la randonnée sur la rivière Lékoli

La ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a effectué une randonnée sur la rivière Lékoli dans le département de la Cuvette- ouest, le 24 octobre dernier, en vue de promouvoir le tourisme local.

Organisée par Congo Conservation Company (CCC), opérateur touristique des camps Mboko, Lango, ... la croisière sur la rivière Lékoli a été dirigée par Clément Dumaz, guide de la société CCC et Jonas Ericksson, directeur du Parc national Odzala-Kokoua. Partis du camp de Mboko pour le camp de Lango (tous des camps situés dans le Parc national d'Odzala-Kokoua), les touristes ont observé tout au long de cette croisière le Guibe anarché de l'ouest, l'éléphant de forêt, le buffle de forêt, le colobe de Guereze, les vautours palmiste, les aigles pêcheurs africains (pygargue vocifer), le milan à bec jaune, Martin-pêcheur géant, Martin-pêcheur des bois, volées de pigeons verts. La randonnée a permis d'observer dans la Lékoli, de nombreuses espèces qui vivent dans et autour de la rivière. Il y a le crocodile nain, l'hippopotame, des moniteurs d'eau, ... « Nous souhaitons avec



Balade dans l'eau à côté du camp Lango (derrière les buffles) (crédit photo'Adiac)

l'aide de la ministre développer le tourisme local pour que les Congolais n'importe où qu'ils se trouvent savent qu'il y a des merveilles naturelles dans leur pays », a déclaré Clément Dumaz. « Il faut aimer et respecter la nature. Nous avons ici un

« Il faut aimer et respecter la nature. Nous avons ici un tourisme vert, un tourisme qui allie tout ce qui est biodiversité faune et flore, qui nous permet un ressaisissement. C'est un bijou »

tourisme vert, un tourisme qui allie tout ce qui est biodiversité faune et flore, qui nous permet un ressaisissement. C'est un bijou », a déclaré Arlette Soudan-Nonault. Pour elle, le temps est arrivé de lever cette économie du tourisme comme cela a été indiqué dans le Programme national de développement (PND). « Nous avons maintenant une stratégie depuis 2018. Au niveau du gouvernement nous prenons énormément des lois. Je pense que maintenant les Congolais devraient de plus en plus tourner vers un tourisme durable et responsable. J'aimerais aussi remercier et féliciter les populations qui commencent à trouver un bel équilibre entre les périodes de pêche, de chasse pour laisser les animaux se reproduire, et puis féliciter les conservateurs qu'on a dans des différents sites où il y a ces zones de biodiversité », a souligné la ministre. Bruno Okokana



FONDATION

GO TÈNE

AGENCE D'INFORMATION

DI'AFRIQUE CENTRALE

CRÉATION DE LA FONDATION

MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe. Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso

dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com

www.fondationgotene.com

TRIBUNE LIBRE

Le Manifeste de Brazzaville du 27 octobre 1944 : une mémoire en partage entre la France et le Congo?

Du 27 au 28 octobre 2020, Brazzaville a célébré le 80e anniversaire du Manifeste de Brazzaville du 27 octobre 1940, publié par le général Charles de Gaulle sur les antennes de Radio-Congo dans le cadre de la mobilisation des forces de la libération de la France contre l'occupation allemande de 1940 à 1945. Il s'agit de la formation d'un Conseil de Défense de l'Empire, chargé d'organiser dans la liberté et la solidarité la résistance extérieure de la France qui refuse la capitulation de l'armée française devant l'ennemi. Le 26 octobre, ce général proclamait déjà Brazzaville « Capitale de la France Libre ». Cette ville était la capitale de l'Afrique Équatoriale Française (AEF) depuis le 15 janvier 1910. Elle abritera la Conférence de Brazzaville, tenue du 30 janvier au 8 février 1944 par le Comité français de la libération nationale (CFLN) dirigé par le général de Gaulle.

C'est cet ensemble d'événements que la France libre et ses anciennes colonies d'Afrique ont en partage. Il a reconfiguré les structures coloniales de la France, compte tenu de l'effort de guerre des colonies, caractérisé essentiellement par l'engagement de plus de 150 000 tirailleurs sénégalais dans l'armée française entre 1940 et 1945 dont plus de 29% de soldats africains sont tombés au front.

En effet, après la Deuxième Guerre mondiale, la France chercha des nouvelles bases de sa politique de « mise en valeur des colonies » plus opportunes qui responsabilisent sans émanciper les élites africaines. C'est dans ce cadre que la Conférence de Brazzaville se prononça pour une politique d'assimilation en faveur des colonies, mais rejeta l'idée du self government pour conserver le lien de dépendance « définitif » entre la France et ses colonies, qui structure la France-Afrique et la Francophonie en un pacte souverain de coopération.

Brazzaville perdra son leadership en Afrique centrale à partir du référendum de la communauté française du 28 novembre 1958 qui mit fin à l'AEF. La capitale du Congo n'hébergera plus que le siège de la Banque des États de l'Afrique centrale (BDEAC) au sein de la CEMAC, fondée le 16 mars 1994. Le cumul des engagements faiblement tenus et des relations tumultueuses des différents régimes du Congo avec l'ancienne métropole depuis 1960 écorchera sans cesse le leadership de la Capitale de la France Libre.

Ainsi, le Manifeste de Brazzaville a favorisé une large décentralisation administrative et la participation des indigènes à la gestion de leurs propres affaires, par la présence d'élus africains dans les assemblées parlementaires de la métropole, et l'émergence d'une élite politique locale apte à diriger les futurs États indépendants. Mais, ces élites sont devenues au fil du temps les défenseurs d'une coopération asymétrique qui ruine les potentialités de développement des nouveaux États francophones d'Afrique après leur accession à la souveraineté internationale. Un nouveau pacte qui redéfinit un cadre institutionnel de la coopération responsable de ces États avec la France est plus que nécessaire. Brazzaville y retrouvera, sans doute, son leadership pour continuer à partager dignement son destin commun avec celui de son ancienne métropole et de ses villes sœurs d'Afrique centrale dans le concert des nations.

Emmanuel Okamba
Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

MANIFESTE DE BRAZZAVILLE

Hervé Gaymard : « C'est ici à Brazzaville qu'est créé l'Ordre de la Libération »

Dans la capitale congolaise où il a pris part, du 27 au 28 octobre, à la commémoration des 80 ans du Manifeste de Brazzaville, le président de la Fondation Charles de Gaulle, Hervé Gaymard, a rendu un hommage aux peuples africains sans lesquels la France n'aurait acquis sa liberté, son honneur.



Hervé Gaymard prononçant son allocution à l'ouverture du colloque sur l'Appel de Brazzaville, le 27 octobre 2020/Adiac

S'exprimant à l'ouverture du colloque international «De Gaulle et Brazzaville: une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique», consacré à ce rappel de l'histoire commune entre la France et l'Afrique, il a salué la contribution des peuples africains à la réalisation du destin de Gaulle et les décisions fondatrices de la France libre. Du haut de la tribune où il s'est adressé à l'auditoire de haut niveau, composé entre autres des chefs d'Etat et de gouvernement du Congo, du Tchad, de la Centrafrique, du Congo démocratique, du Cameroun et du Gabon, mais aussi du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de France, ainsi que de la secrétaire générale de la Francophonie, Hervé Gaymard a insisté sur le fait que c'est en terre

africaine que Charles de Gaulle devint, il y a quatre-vingts ans, l'homme du destin. Que sa parole, qui s'était élevée dans l'éther, le 18 juin, s'incarna enfin. Rappelant que Brazzaville est la capitale de la France libre, dès le 24 octobre 1940, chose que Londres n'aura jamais été, il a souligné que c'est dans cette même ville que fut créé le Conseil de défense de l'Empire, esquisse du gouvernement provisoire de la République française ; l'Ordre de la libération ; Radio-Brazzaville ayant permis à la France libre de s'exprimer en toute liberté, à destination de l'Afrique, puis du monde entier, à partir de juin 1943, mais aussi la ville où le général de Gaulle a opéré sa mue de chef de guerre en chef d'État. « C'est ici que débute la lente re-

construction de l'État esquissée par René Cassin deux mois plus tôt, dont témoigne le Manifeste du 27 octobre. Cet acte fondateur restaure l'État pour « diriger l'effort français dans la guerre », a-t-il précisé.

Par ailleurs, remerciant solennellement le chef d'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, d'avoir pris cette belle initiative, malgré le contexte sanitaire, Hervé Gaymard a saisi l'occasion de rappeler la citation de la croix de Chevalier de la Légion d'honneur décernée à Brazzaville qui reste symbolique dans le cœur des Français.

« Première capitale d'un grand territoire à refuser les conditions de l'armistice, Brazzaville fut, dès l'été 1940, le siège des premières décisions fondatrices de la France libre et le refuge de la souveraineté de la France (...). Par la force de son exemple, elle en devint l'un des hauts lieux symboliques, accompagnant le ralliement des autres territoires dans le combat historique qui allait mener à la libération de la France occupée et à la victoire sur la barbarie nazie en Europe », a-t-il déclaré.

Défenseur des idéaux de Charles de Gaulle à travers la fondation qu'il préside, Hervé Gaymard a appelé la mémoire collective à ne pas perdre de vue le fait que si la France est restée la France, il y a quatre-vingts ans, c'est grâce aux Africains, aux Polynésiens, aux Calédoniens, aux Néo-Hébridais, aux habitants de l'Inde française, qui furent alors les dépositaires de son âme invincible.

Guy-Gervais Kitina

FRANCE/COVID-19

Les trois scénarios étudiés pour contrer la deuxième vague

Face à l'ampleur de la pandémie, le président français Emmanuel Macron, et son Premier ministre Jean Castex étudient trois scénarios susceptibles d'entraver la propagation du coronavirus en France. De nouvelles mesures sont attendues cette semaine.

Alors que la situation épidémiologique poursuit sa dégradation en Occident, notamment en France, de nouvelles mesures restrictives seront prises dans les prochaines heures par l'exécutif. Face à l'urgence sanitaire, Emmanuel Macron a convoqué successivement deux conseils de défenses, les 27 et 28 octobre, avant une nouvelle série d'annonces attendue, au plus tard le 29 octobre. Selon le quotidien le Figaro, Emmanuel Macron et Jean Castex ont pris le parti de « durcir le dispositif en place ».

Les trois scénarios actuellement à l'étude par le gouvernement

1- Un couvre-feu dès 19 heures La première possibilité, la plus « légère » en termes d'impact sur le quotidien, prévoit d'avancer le couvre-feu de quelques heures, tout en fermant certains lieux recevant du public (universités, écoles, collèges et lycées). Cette mesure s'appliquerait seulement aux zones en alerte maximale. Soit 54 départements, abritant 46 millions de personnes.

2- Un couvre-feu « hybride » L'hypothèse « privilégiée par l'exécutif » est pour l'heure, celle d'un abaissement de l'heure du couvre-feu à 19 heures, accompagné d'un confinement le week-end et d'un recours massif au télétravail. Des mesures visant à ne pas paralyser l'économie française tout en limitant drastiquement les interactions privées. L'autre avantage du scénario, c'est qu'elle laisse « une marge de manœuvre » à l'exécutif si la situation poursuivait sa dégradation d'ici Noël.

3- Des reconfinements locaux Cette hypothèse serait « nettement plus extrême ». Elle repose sur des reconfinements locaux de deux à quatre semaines, éventuellement prolongeables. « Une chose est sûre, ce ne sera pas le confinement du mois de mars », a indiqué un conseiller du gouvernement. « On s » est pris une tornade au printemps », a déploré un proche d'Emmanuel Macron. Elle a semblé s'éloigner en début d'été. Mais voilà qu'elle revient avec trois fois plus de force ».

De nouvelles restrictions sont donc attendues ce week-end au plus tard. Vue d'ensemble, le nombre total de cas en France est de 1,660 million, 111,5 mille guérisons, et 35 mille décès. La France a connu un week-end record de contaminations. On déplorait près de 257 décès le 26 octobre et plus de 100 mille cas.

L'OMS s'alarme Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS) nous sommes loin d'avoir gagné la bataille face au coronavirus. Lors d'une conférence de presse numérique diffusée depuis Genève, le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a alerté sur la situation. expliquant même qu'elle s'aggrave dans le monde, bien qu'elle ait fortement diminué en Europe, ancien épice centre : « Plus de 100.000 nouveaux cas ont été recensés sur neuf des dix derniers jours. Hier, le bilan s'est élevé à plus de 136.000 nouveaux cas ». Selon lui, aucun « laisser-aller » ne doit être envisagé et il faut redoubler de vigilance.

Noël Ndong



**COMMUNIQUE FINAL SANCTIONNANT LES TRAVAUX DE LA TROISIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE DU BUREAU POLITIQUE
DU RASSEMBLEMENT POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES SOCIAL (R.D.P.S.)
TENUE A POINTE-NOIRE LE 24 OCTOBRE 2020**



Convoquée par acte n° 2020-17/RDPS/BP/PDT du 19 octobre 2020, la troisième session extraordinaire du Bureau Politique s'est tenue ce samedi 24 octobre 2020 au siège interdépartemental Jean-Pierre THYSTERE TCHICAYA, à Pointe-Noire, sous la haute autorité du Camarade Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA, Président du RDPS.

Ordre du jour :

1. Vérification des présences ;
2. Examen et adoption du projet d'ordre du jour ;
3. Examen et adoption du règlement intérieur du déroulement des travaux ;
4. Mise en place des instances des travaux :
 - Présidium
 - Secrétariat
 - Police
5. Réflexion sur les modalités de la tenue d'une session du Comité Directeur format COVID-19 ;
6. Réflexion sur les modalités de la tenue du troisième congrès ordinaire format COVID-19 ;
7. Réflexion sur les modalités de la célébration du trentième anniversaire de la création du Parti format COVID-19 ;
8. Débats sur l'élection présidentielle de 2021 ;
9. Examen et adoption du Communiqué final.

Après l'énoncé de l'ordre du jour, le Bureau Politique a procédé à son examen :

1-De la vérification des présences :

- Attendus : 51
- Présents : 40
- Excusés : 9
- Absents : 2

2-De l'examen et de l'adoption du projet d'ordre du jour : il a été adopté sans amendements.

3-De l'examen et de l'adoption du règlement intérieur. Celui-ci a été également adopté sans amendements.

4-De la mise en place des instances des travaux :

a)- du Présidium : le Président du Parti et les autres membres de la Coordination ;

b)- du Secrétariat :

Secrétariat :

Secrétaire : MAKAYA-NIOKA Pierre

Rapporteur : TCHINKOKOLO Jean-Marie

Membre : KONKO Michel

c)- de la Police :

EVOUKA Yves Aymard

BONGO BOUITI Daniel

5-Des modalités de la tenue d'une session du Comité Directeur format covid-19 :

Tout en respectant les mesures barrières édictées par le Gouvernement de la République, des dispositions pratiques ont été retenues pour la convocation du Comité directeur le 7 novembre prochain.

6-Des modalités de la tenue du Troisième congrès ordinaire format covid-19 :

Des critères de participation à ces assises ont été définis, ainsi que le respect strict des mesures barrières dues à la pandémie du COVID-19 ; ainsi le bureau politique a proposé la tenue du troisième congrès ordinaire courant première quinzaine du mois de décembre.

7-Des modalités de la célébration du trentième anniversaire de la création du RDPS format COVID-19 :

Les festivités marquant le trentième anniversaire débutées le 19 octobre à Brazzaville se poursuivront dans les autres fédérations ; celles de Pointe-Noire seront couplées au dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe du Président fondateur du RDPS, le 1er novembre 2020 au cimetière familial de MBOUKOU à Pointe-Noire.

8-De l'élection présidentielle de 2021 :

Le Bureau Politique du RDPS soutient le candidat de la Majorité Présidentielle, invite le Président Denis SASSOU N'GUESSO à faire acte de candidature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président a clos les travaux par la scansion de la devise du Parti.

Adopté à Pointe-Noire, le 24 octobre 2020

Le Bureau Politique

MANIFESTE DE BRAZZAVILLE

Jean Yves Le Drian souligne l'importance de la présence française

Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, s'est entretenu le 26 octobre avec le président Denis Sassou N'Gusso. Sa visite au Congo s'inscrit dans le cadre des festivités marquant les quatre-vingts ans du Manifeste de Brazzaville.

Au sortir de l'audience avec le chef de l'Etat congolais, Jean-Yves Le Drian a exprimé, à la presse son sentiment de joie d'être venu représenter son pays à la commémoration de cet évènement. *« Il était très important pour la France de célébrer la place que le général De Gaulle à conféré à Brazzaville, en faisant de cette ville, de 1940 à 1943, la capitale de la France libre. Une France*

qui sera victorieuse. Il s'agira de célébrer le rôle important joué par les combattants africains dans la libération de la France », a déclaré le chef de la diplomatie française. Le ministre français a exprimé sa joie de prendre la parole à l'ouverture du colloque qui, selon, *« est important pour la relation entre la France et le Congo et un grand moment de mémoire ».*

Yvette Reine Nzaba



Jean Yves Le Drian et Denis Sassou N'Gusso

Le colloque appelle à bâtir un avenir commun

Organisé du 27 au 28 octobre par le Congo, la France et la Fondation Charles de Gaulle, sous le thème « De Gaulle et Brazzaville : une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique », le colloque international sur l'Appel du général de Gaulle s'est clôturé par un désir de se servir de cette histoire faite de haut et de bas pour construire un lendemain commun plus radieux.



Une vue des officiels à la clôture du colloque sur l'Appel de Brazzaville/Adiac

En dépit de la crise sanitaire planétaire causée par la pandémie de Covid-19, les participants se sont félicités de la tenue de ce rendez-vous qui mérite d'être conservé et pérennisé au fil des générations. Ouvert par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, en présence de ses pairs du Tchad, de la Centrafrique et République démocratique du Congo, ce colloque a été clos par le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille public, Gilbert Ondongo, représentant le Premier ministre, Clément Mouamba. Il a été également rehaussé par la présence des représentants des chefs d'Etat du Gabon et du Cameroun, ainsi que du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, de la secrétaire générale de la Francophonie et de plusieurs autres hautes personnalités du monde diplomatique. Au nombre des recommandations faites aux chefs d'Etat africains par les éminents chercheurs, historiens, muséologues et littéraires du continent figurent, entre autres, la nécessité de prendre en charge les frais d'édition des manuscrits en lien avec cette histoire commune entre l'Afrique et la France, soutenir les travaux d'investigation archivistiques pour une meilleure reconnaissance des matériaux ; assurer l'enseignement de cette histoire dans les écoles et universités africaines. A la France, il a été demandé d'ériger une stèle en mémoire de tous ces africains ayant joué les martyrs dans sa confrontation avec l'Allemagne nazie et de faciliter les recherches des Africains en France. Les participants, notamment le comité scientifique venu d'Afrique, de la France et du monde ont témoigné leur reconnaissance et remercié les autorités congolaises dont le chef de l'Etat congolais pour la tenue du colloque, les commodités du travail, d'hébergement et d'accueil.

Merveille Jessica Atipo

Chercheurs, historiens et littéraires autour de l'œuvre de De Gaulle

Les travaux du colloque international qui se sont tenus du 27 au 28 octobre à Brazzaville sur le thème « De Gaulle et Brazzaville : une mémoire partagée entre la France, le Congo et l'Afrique » ont réuni chercheurs, historiens, littéraires et muséologues autour des panels mettant en relief les actes fondateurs de la France libre incarnés par le général Charles de Gaulle, de 1940 à 1958, et sa vision de la décolonisation de l'Afrique.

Le premier panel modéré par Eric Deroo, historien (France) a connu la participation de trois intervenants. Successivement, la parole a été donnée au : général Henry de Mèdlege, directeur du Musée de l'armée (France) / Le régiment de marche du Tchad dans l'épopée de la France libre, et contexte de ralliement des unités ; professeur Scholas-tique Dianzinga, spécialiste de l'histoire des femmes (Congo) / Les femmes congolaises au temps de la France libre (1940-1944) ; professeur Jean-François Owaye, spécialiste d'histoire militaire et de relations internationales (Gabon) / Autour de l'homme du 18 juin : pistes d'une mémoire partagée franco-gabonaise. Quant au deuxième panel, la modération a été assurée par Franck Fernand (France). Trois intervenants également ont donné leurs contributions. Il s'agit de Vladimir Trouplin, conservateur du Musée de l'Ordre national de la libération (France) / L'Ordre de la libération et Brazzaville ; du professeur Joseph Itoua, spécialiste d'histoire et civilisations africaines (Congo) / Gaullistes et Vichystes en AEF ; du professeur Jean-François Muracciole, historien spécialiste de la France libre / Le rôle de la France libre dans la Seconde Guerre mondiale. Pour clore les débats de la journée, les chercheurs et professeurs ont entamé une partie de l'Axe II : De Gaulle et la décolonisation (1958). Les trois premières communications entre 17 h 45 et 19 h, modérées par Jean-François Owaye, ont mis en scène : Lecas Atondi Monmondjo, spécialiste de littérature française (Congo) / Les discours de Brazzaville : les malentendus de l'histoire ; le professeur Bernard Simiti, spécialiste de l'histoire des civilisations des mondes africain, arabe et asiatique (RCA) / De Gaulle, Bonganda et la décolonisation et le professeur Isidore Ndaywel è Nziem. La deuxième journée a été consacrée à deux panels à De Gaulle et la décolonisation (1958). André Patient Bokiba, professeur de littérature africaine (Congo), en modérateur, a distribué et veillé aux panélistes. Tour à tour, docteur Mahamat Saleh Yacou, maître de conférence d'histoire moderne et contemporaine (Tchad) / De Gaulle et la décolonisation du Tchad ; docteur Wanyaka Bonguen Oyongmen, maîtresse de conférences en histoire militaire (Cameroun) / Participation du Cameroun à la libération du Cameroun ; Frédéric Turpin, historien, spécialiste de la décolonisation (France) / De Gaulle et la décolonisation de l'Afrique. Les travaux du deuxième panel portant sur l'image du général de Gaulle, construction d'un mythe ont pris le relais avec six nouvelles communications modéré par Christian Eboulé, journaliste TV5 Monde (France) avec autour de lui Frédérique Neau-Dufour, historienne (France) / Comment devient-on Charles de Gaulle ? ; Armand Elena, journaliste militaire et écrivain (Congo) / Camp Colonna d'Ornano. Le Saint-Cyr de la France libre à Brazzaville ; Bernard Toulrier, historien de l'architecture (France) / Le renouveau architectural de Brazzaville, 1940-1958. À l'occasion Mukala Kadima Nzuji, professeur de littérature africaine (Congo) qui supervisait l'axe 3 a permis au public de suivre les contributions de N'guié Alanvo, président de la Fondation « Brazzaville Capitale de la France libre » (Congo) / Devoir de mémoire ou remise en cause d'un idéal commun ; professeur Yvon Norbert Gambeg, spécialiste d'histoire et civilisations africaines (Congo) / De Gaulle dans l'imaginaire des Congolo-gabonais (1944-1958) et docteur Clotaire Messi Nan, spécialiste d'histoire des civilisations africaines (Gabon) / Le Gaulle. Une danse africaine à la gloire du Général de Gaulle. Tout le long des contributions, les intervenants ont confié des anecdotes sur le personnage de Charles de Gaulle et sur Brazzaville d'antan. Selon Bernard Toulrier, De Gaulle voulait d'une ville « vitrine à la propagande de la colonisation ». L'historien de l'architecture, les lieux étaient construits dans la capitale afin de permettre au général de faire ses discours. Le stade Eboué en est un de ces illustrations ou les locaux administratifs conçus à l'identique qu'en France métropolitaine. Brazzaville capitale de la France libre, c'est pour lui assimilable à un théâtre. Les travaux clos donneront lieu à la rédaction des actes.

Mrie Alfred Noma

NECROLOGIE

La famille Zolabantou et la grande famille « Bana Mbinda » ont la profonde douleur d’annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, père et ami, Gervais Zolabantou, survenu le 18 octobre à Brazzaville des suites d’une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis rue Nkoua, au quartier Nzoko terminus Kinsoundi, non loin de la station-service Puma. La date de l’inhumation sera fixée ultérieurement.



Nely Carole Biantomba, les enfants Nsanga, les familles Nkounkou Kimbembe et Nsangou ont l’immense tristesse d’annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur maman Nsanga née Kiyéla Élisabeth, le 25 octobre à 5h suite à une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°6 de la rue de la Baide quartier Moukondo-Mazala Terminus vers le CEG Moukondo derrière l’école de police. La date de l’inhumation sera communiquée ultérieurement.



Arsène Gobali, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Oloura informent parents, amis et connaissances du décès le 20 octobre, de leur père, oncle et beau-père Daniel Oloura (Krihos) chef du village de Mingali-Bambou dans le district d’Ignyé. La veillée mortuaire se tient au village Mingali-Bambou. La date de l’inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

1^{er} novembre 2010 - 1^{er} novembre 2020, voici 10 ans déjà, qu’il a plu à Dieu de rappeler à lui son servent Alain Bruno Péa-Elée. À cette occasion, la veuve et les enfants prient les parents, amis et connaissances de faire honneur à la messe d’action de grâce qui sera dite en sa mémoire ce dimanche 1^{er} novembre 2020 à 11h00 en la basilique Sainte-Anne de Brazzaville. Se munir d’une bougie qui sera déposée à la grotte pour l’intention de prière à la fin de la messe.





LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.







Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d’ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d’écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N’Guesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



CHAN CAMEROUN 2021

Le calendrier de la compétition réactualisé

La Confédération africaine de football (CAF) a mis à jour le calendrier de la 6e édition du Championnat d’Afrique des Nations, décalée en 2021 à cause de la pandémie de Covid-19, tout en conservant la même composition des groupes et rencontres. Seules les dates ont été modifiées.

Le match d’ouverture de la 6e édition opposera, le 16 janvier 2021, au stade Ahmadou-Ahidjo à Yaoundé, le Cameroun au Zimbabwe. Cependant, les Diables rouges du Congo entreront en compétition, le 17 janvier à 20 heures, face aux Léopards de la RDC, au stade de Japoma, à Douala.

Le Congo et la RDC vont s’affronter, pour la première fois dans une phase finale du Chan, alors qu’ils ont souvent l’avantage de disputer l’une des places qualificatives de la zone Afrique centrale.

En rappel, lors des éliminatoires du Chan 2018, le Congo avait éliminé la RDC alors tenante du titre (0-0 à Brazzaville, puis 1-1 à Kinshasa). Pendant les qualifications du Chan 2014, les Diables rouges avaient obligé les Léopards à passer par les barrages. Battus à Kinshasa 1-2, les Diables rouges prenaient leur revanche à Dolisie 1-0. Lors des éliminatoires du premier Chan, les Léopards avaient écarté les Diables rouges (3-0 à Kinshasa, puis 1-2 à Pointe-Noire).

A l’occasion de sa deuxième sortie, le Congo affrontera, le 21 janvier à 20 heures, Le Mena du Niger qui paraît comme un inconnu pour les Diables rouges, d’autant plus que c’est pour la première fois que les deux sélections se croisent dans une phase finale de la compétition réservée aux joueurs évoluant dans leurs championnats respectifs.

Le hasard du calendrier a voulu que les Diables rouges disputent leur dernier match du groupe, le 25 janvier, contre les Chevaliers de la Méditerranée de la Libye. Ce match rappelle le premier Chan disputé par les Diables rouges en 2014, sans

oublier le dernier en 2018. En Afrique du Sud, le Congo devrait gagner pour se qualifier en quarts de finale. Le match commençait parfaitement bien pour eux, car ils menaient au score 2-0, mais dans les ultimes minutes de la rencontre, ils avaient concédé un nul (2-2).

Au Maroc, les Diables rouges ont été éliminés en quarts de finale par la même équipe (5-3), aux tirs au but, après un score d’un but partout au temps réglementaire.

Le onze national aura-t-il les moyens de briser cette malédiction? Seule la réalité du terrain nous le dira. Signalons que les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale qui se joueront les 30 et 31 janvier.

« Je me réserve de tout commentaire. Je sais que cela va être vraiment dur. Pour l’instant, ce qui me préoccupe, c’est la préparation, à l’issue de laquelle je pourrai apprécier mon équipe. Je sais que c’est une compétition. Je connais les attentes du football congolais, de ses dirigeants, du ministère des Sports et de l’Education physique et des joueurs eux-mêmes, parce qu’ils ont besoin qu’on parle d’eux », déclarait Barthélémy Ngatsono, le sélectionneur des Diables rouges, qui souhaite que son équipe franchisse un palier dans cette compétition.

« Oui, on s’est arrêté en quarts de finale, le souhait serait de faire plus, parce que dans cette compétition les gens ne vont plus nous négliger. Ils nous prendront, cette fois-ci, au sérieux. Ce qui veut dire que cela ne va pas être facile. Il faut seulement travailler; je crois qu’on pourra.

J’ai la foi qu’avec ces enfants, nous pourrions sortir de là la tête haute », a-t-il indiqué.

Composition des groupes

A : Cameroun, Zimbabwe, Mali et Burkina Faso
B : Libye, Niger, RDC et Congo
C : Maroc, Togo, Rwanda et Ouganda
D : Zambie, Tanzanie, Guinée et Namibie

Le programme complet des rencontres

Première journée

Groupe A : le 16 janvier 2021 à 17 h au stade Ahmadou-Ahidjo : Cameroun-Zimbabwe puis à 20 h : Mali-Burkina Faso
Groupe B : le 17 janvier à 17 h au stade de Japoma à Douala : Libye-Niger puis à 20h : RDC-Congo
Groupe C : le 18 janvier à 17 h au stade de la Réunification à Douala : Maroc-Togo, puis à 20h : Rwanda-Ouganda
Groupe D : le 19 janvier à 17h au stade de Limbe/Buea : Zambie-Tanzanie, puis à 20h : Guinée-Namibie

Deuxième journée

Groupe A : le 20 janvier à 17 h au stade Ahmadou-Ahidjo : Cameroun-Mali, puis à 20 h : Burkina Faso-Zimbabwe
Groupe B : le 21 janvier à 17 h au stade de Japoma à Douala : Libye-RDC puis à 20h : Congo-Niger
Groupe C : le 22 janvier à 17 h au stade de la Réunification à Douala : Maroc-Rwanda, puis à 20h : Ouganda-Togo
Groupe D : le 23 janvier à 17h au stade de Limbe/Buea : Zambie-Guinée, puis à 20h : Namibie-Tanzanie

Troisième journée

Les matches se joueront à la même heure dans de différents stades.

Groupe A : le 24 janvier à 20 h au stade

Amadou-Ahidjo : Burkina Faso- Cameroun ; au stade de Japoma à Douala: Zimbabwe-Mali
Groupe B : le 25 janvier à 20 h au stade de Japoma à Douala : Congo-Libye ; au stade Ahmadou-Ahidjo à Yaoundé : Niger-RDC
Groupe C : le 26 janvier à 20 h au stade de la Réunification à Douala : Ouganda-Maroc ; au stade de Limbe/Buea : Togo-Rwanda
Groupe D : le 27 janvier à 20h au stade de Limbe/Buea : Namibie- Zambie-Guinée ; au stade de la Réunification à Douala : Tanzanie-Guinée

Quarts de finale

Le 30 janvier à 17 h au stade Ahmadou-Ahidjo à Yaoundé : premier du groupe A contre deuxième du groupe B (Vainqueur 25). A 20h au stade de Japoma à Douala : premier du groupe B contre deuxième du groupe A (Vainqueur 26).

Le 31 janvier à 17 h au stade de Limbe/Buea : premier du groupe C contre deuxième du groupe D (Vainqueur 27). A 20 h au stade de la Réunification à Douala : premier du groupe D contre deuxième du groupe C (Vainqueur 28)

Demi-finales

Le 3 février à 16 h au stade de Japoma à Douala : vainqueur 25 contre vainqueur 28 puis à 20 h au stade de Limbe/Buea : vainqueur 27 contre vainqueur 26

Match de classement le 6 février à 20h au stade de la Réunification à Douala : entre les deux perdants des demi-finales.

Finale : le 7 février à 20 h au stade Ahmadou-Ahidjo à Yaoundé : finale entre les deux gagnants des demi-finales.

James Golden Eloué

VOLLEYBALL

Bouchra Hajij, première dame élue à la tête de la CAVB

Présidente de la Fédération marocaine de volleyball, Bouchra Hajij a été nommée à la tête de la Confédération africaine de volleyball(CAVB), lors du congrès tenu en ligne du 24 au 26 octobre 2020. Elle devient donc la première femme et cinquième présidente de cette organisation continentale.

Vice-présidente exécutive de la Fédération internationale de volleyball (FIVB) et également membre du conseil d’administration de la CAVB, Bouchra Hajij a enregistré quarante-deux voix contre douze dans un duel qui l’a opposée au président sortant, le Dr Amr Elwani.

La nouvelle présidente est une ancienne internationale marocaine (1984 - 2002). Elle s’est engagée durant son mandat, qui court jusqu’en 2024, à transformer le Beach Volleyball et le Volleyball en Afrique, avant le prochain congrès électif.

Elle est la première africaine à être élue membre du Conseil d’administration de la FIVB, lors des élections au Conseil d’administration de cette structure à Buenos Aires, en Argentine, en 2016.

Faisant partie des acteurs majeurs du volleyball africain, Bouchra Hajij était, au cours du



Bouchra Hajij, première femme présidente de la CAVB/DR

précédent mandat du bureau exécutif de la CAVB, première vice-présidente.

Elle est titulaire d’une maîtrise en communication et marketing, d’une licence en sciences expérimentales et détentrice d’un diplôme en éducation du ministère de la Jeunesse et des Sports du Maroc. « Ensemble, nous gagnerons pour une Afrique unie et efficace » était son slogan électoral. Elle espère, en effet, augmenter le nombre des pratiquantes africaines.

Bouhra Hajij (Maroc) a été élue à la tête de la plus haute instance du volleyball africain, le Lybien Adnan Bakbak, le Tchadien Dokony Adiker Idriss, le Burkinabé Awadogo ou le Kenyan Waithaka Kioni, ainsi que le Zimbabween Fredreck Ndlovu et le Cap-verdien Rodrigues Antonio Carlos sont rentrés au bureau exécutif.

Au nom de l’Afrique, Habu

Gumel (Nigéria), Sanga Issouf Koné (Côte d’Ivoire), Daniel Koboa Molaodi (Botswana), Agness Nakaonga Kakoma (Zambie) et Mpho Palime (Lesotho) siégeront au conseil d’administration de la FIVB.

Les présidents des sept différentes zones que compose la CAVB ont été également élus. Il s’agit de: Mustapha Lemouchi (Algérie) pour la zone une; de Bai Dodou Jallow de la Gambie pour la zone deux. Le Ghanéen Paul Atchoe, le Congolais (RDC) Christian Matata Shwiti et le Rwandais Fernand Sauveur Ruterana s’occupent respectivement de la zone 3, 4 et 5. Khalid Cassam du Mozambique et Kayseeven Teeroovengadam de l’île Maurice dirigeront les zones 6 et 7.

Notons que la CAVB a été créée en 1972 et son siège est sis au Caire, en Égypte. Elle compte cinquante-quatre membres affiliés à travers l’Afrique.

Rude Ngoma

CNSA

Olenghankoy devant le procureur près de la Cour de cassation

A la suite de la plainte déposée par l'Observatoire des dépenses publiques (Odép), le parquet près la Cour de cassation a convoqué le président du Conseil national de suivi de l'Accord de la Saint-Sylvestre et du processus électoral (CNSA), Joseph Olenghankoy, pour une présumée affaire des détournements des fonds.

Le président du CNSA du 31 décembre 2016 a été convoqué, le 28 octobre, par le procureur près la Cour de cassation pour la présumée affaire de détournement de plus trois millions USD de prime des agents de cette institution d'appui à la démocratie. La plainte avait été introduite par l'Odép depuis juin dernier. Cette ONG demandait au procureur près la Cour de cassation de lancer des enquêtes judiciaires sur la gestion des 3.087.630 USD alloués au CNSA de 2017 à avril 2020 par le Trésor public pour les primes et salaires des dix-huit membres. C'est en toute confiance que cet ancien jeune turc d'Étienne Tshisekedi s'est présenté devant le procureur pour donner toute la lumière sur la situation financière de cette institution qui, pourtant, est l'une des institutions du pays sevrées financièrement. Lors d'un point



Joseph Olenghankoy, président du CNSA

« Dire qu'il y aurait malversation financière au CNSA est une affabulation. Depuis l'installation du CNSA, les membres n'ont jamais reçu un salaire. C'est de novembre 2017 à septembre 2019 que le CNSA a reçu deux cents millions comme frais de fonctionnement. Face à cette situation qui mettait à mal les membres, ces derniers se sont réunis en plénière en novembre 2017 et ont décidé de prélever sur les frais de fonctionnement une prime pour des raisons humanitaires »

de presse en juin, le rapporteur du CNSA, Valentin Vangi, réagissait aux allégations de l'Odép. « Dire qu'il y aurait malversation financière au CNSA est une affabulation. Depuis l'installation du CNSA, les membres n'ont jamais reçu un salaire. C'est de novembre 2017 à septembre 2019 que le CNSA a reçu deux cents millions comme frais de fonctionnement. Face à cette situation qui mettait à mal les membres, ces derniers se sont réunis en plénière en novembre 2017 et ont décidé

de prélever sur les frais de fonctionnement une prime pour des raisons humanitaires », déclarait-il. Le CNSA, doit-on relever, devrait être dirigé par l'emblématique opposant politique Étienne Tshisekedi. Mais jusqu'à sa mort le 1er février 2017, cette instance de soutien à la démocratie n'avait pas été installée. C'est donc comme par une succession naturelle dans la continuité de la lutte et l'action du sphinx de Limete que Joseph Olenghankoy s'est retrouvé à la tête du CNSA. Malgré les difficultés financières, le CNSA, sous sa conduite, a beaucoup gagné en crédibilité en gérant des crises et différends politiques et autres qui paraissaient insolubles. Et aujourd'hui, des attaques sont lancées vers la personne du premier responsable du CNSA pour le discréditer.

Martin Engimo

RENCONTRE CITOYENNE

L'Acofepe initie une tribune libre sur la bonne gouvernance et la corruption

Les professionnels des médias, les étudiants, les entrepreneurs et quelques responsables de la société civile ont pris part à une tribune d'expression populaire sur le thème «La bonne gouvernance et la lutte contre la corruption » organisée récemment par l'Association congolaise des Femmes journalistes de la presse écrite (Acofepe) à Mbuji-Mayi, dans la province du Kasai-Oriental, avec l'appui de l'Internews.

S'inscrivant dans le cadre du projet « Renforcer les radios rurales pour une information impartiale en RDC », la rencontre a offert non seulement un espace d'expression aux différents participants en vue de promouvoir la liberté d'expression et l'égalité homme-femme dans les débats publics mais aussi favoriser l'accès à l'information sur la bonne gouvernance, l'environnement, la santé et les droits de l'homme. Cette thématique bien abordée par les intervenants à cette tribune a permis aux participants d'être édifiés sur les enjeux et les défis liés à la lutte contre la corruption, ce fléau qui gangrène la RDC et qui nécessite des solutions rigides et durables pour l'éradiquer car elle constitue une épine sur le développement du pays. La présidente de l'Acofepe, Grace Ngyke, qui a ouvert ces retrouvailles a expliqué l'histoire de la tribune d'expression qui ne date pas de nos



Des participantes à la tribune populaire organisée par l'Acofepe à Mbuji-Mayi

jours. Elle a, par ailleurs, souligné l'importance que revêt la tribune d'expression populaire depuis l'époque antique dans une société qui se veut démocratique, avant de comparer cette expression démocratique à l'arbre à palabres dans la so-

ciété africaine traditionnelle. De son côté, la coordonnatrice provinciale de l'Acofepe/ Kasai-Oriental a reconnu que, dans la lutte contre ce fléau, le rôle des médias n'est plus à démontrer. « Les médias doivent privilégier la production et la

diffusion des émissions qui soutiennent la lutte contre la corruption », a-t-elle déclaré. Quant à l'intervenante Miriam Kabedi, les journalistes doivent aussi contribuer de manière concrète à la promotion et à la consolidation de la démocratie

à travers leurs productions. Une affaire de tous Les trois intervenantes à cette tribune d'expression ont été toutes unanimes que la lutte contre la corruption n'est pas l'apanage de seuls gouvernants mais de tous le monde. « La lutte contre la corruption est une affaire de tous. Elle concerne aussi bien les gouvernants que les gouvernés car tout le monde est appelé à combattre farouchement les antivaleurs », ont-elles soutenu, ajoutant que ce fléau doit être éradiqué et cela à tous les niveaux de la vie nationale. Pour ce faire, chacun où il se trouve doit donc se sentir interpellé. Les participants à cette tribune ont réclamé que ce genre de rencontre soit fréquemment organisé pour permettre à la population de s'informer et de pouvoir contribuer à travers des propositions concrètes à l'avancement de la nation congolaise. Blandine Lusimana

COOPÉRATION MILITAIRE

Les Etats-Unis et la RDC signent un protocole d'accord

Une cérémonie furtive et sobre. Ainsi pourrait-on qualifier la signature du protocole d'accord intervenue, le 28 octobre, au Palais de la nation entre la République démocratique du Congo (RDC) et les Etats-Unis d'Amérique représentés respectivement par le ministre congolais de la Défense, Aimé Ngoy Mukena, et par l'ambassadeur des Etats-Unis en RDC, Mike Hammer.

C'était en présence du vice Premier ministre en charge de l'intérieur, Gilbert Kankonde, représentant personnel du chef de l'Etat à cette cérémonie. L'objectif dudit Protocole d'accord, à en croire le Vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, est de redynamiser la coopération militaire longtemps en berne entre les deux pays. Le document se cristallise sur quatre axes stratégiques parmi lesquels la formation dans le domaine du génie militaire qui, à en croire Gilbert Kankonde, « *constitue l'épine dorsale de l'armée que ce soit dans la construction ou l'érection des ponts et autres édifices* ». Le protocole prend également en compte le domaine logistique, la formation du personnel civil œuvrant au sein de l'armée, mais aussi l'accès à la langue anglaise pour assurer la facilitation des échanges lors des formations des officiers congolais aux Etats-Unis d'Amérique.

Pour sa part, l'ambassadeur des Etats-Unis en RDC, M. Mike Hammer, a réitéré le soutien de son

pays au président de la République dans une logique de promotion de la paix et de la prospérité à travers un partenariat militaire privilégié. En synergie avec le ministre de la défense, a-t-il déclaré, la demande avait été faite aux Etats-Unis pour soutenir les Fardc dans leurs efforts à combattre les groupes armés qui terrorisent la population civile à l'est du pays et pour apporter une assistance sociale aux soldats congolais engagés au front et à leurs familles. « En signant ce protocole, les États-Unis répondent à la volonté du président Tshisekedi et du ministre de la Défense nationale Mukena de répondre aux exigences d'une armée moderne et d'aider les Fardc à se professionnaliser et à améliorer la qualité de vie de leurs soldats », a indiqué le diplomate américain. Et d'ajouter que ce partenariat témoigne de la volonté de son pays d'être toujours aux côtés de la RDC pour faire avancer la cause de la paix.

Alain Diao

CONJONCTURE NATIONALE

Des signaux encourageants

La décélération du rythme de formation des prix à l'interne, la maîtrise de l'inflation et la stabilité augurent une fin d'année plutôt apaisée.

La primature a abrité son traditionnel comité de conjoncture économique pour faire le point sur l'évolution des différents paramètres macro-économiques. Au moment où l'on s'achemine vers la fin de l'année, le gouvernement s'est félicité des signaux encourageants de l'économie RD congolaise. Il s'agit de la décélération du rythme de formation des prix à l'interne, de l'inflation contenue et de la stabilité du taux de change tant au parallèle qu'à l'indicatif. Pour le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, le résultat fort encourageant est toujours le fruit du pacte de stabilité du cadre macro-économique et monétaire, mais également, renchérit-il, du soutien du peuple RD congolais. Toutefois, le gouvernement fait preuve de prudence en anticipant directement la période des festivités de fin d'année, une période de grande pression sur les principaux paramètres macro-économiques.

En prévision des fêtes, le Premier ministre a transmis au vice-Premier ministre au Budget, Baudoin Mayo, des instructions claires. Globalement, il est question de prendre des dispositions pour garantir un appro-

visionnement suffisant des produits de grande consommation et parer toute rupture de stocks. En sa qualité de président de la commission Ecofin du gouvernement, Baudoin Mayo devrait veiller sans tergiversation à répondre aux attentes de la population au cours de cette période exceptionnelle. A cet effet, il est prévu des séances de travail avec la représentation du secteur privé, en l'occurrence la Fédération des entreprises du Congo, Il s'agira, le cas échéant, de mettre en place des stratégies idoines en vue d'éviter les tracasseries à la frontière.

En dehors des paramètres macro-économiques évoqués antérieurement, l'autre bonne nouvelle concerne l'évolution plutôt intéressante des produits miniers au niveau du marché international. Certes, il est observé une légère baisse des prix du cobalt et du managanèse. Toutefois, le gouvernement note avec satisfaction « quelques embellies » des cours des métaux. Il y a, par exemple, le cuivre qui vient largement en tête des minerais exportés par la RDC, il s'écoule à environ 6 875 dollars américains en moyenne pour la tonne.

Laurent Essolomwa

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ECONOMIE
POLITIQUE
REFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepêchesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regle@lesdepêchesdebrazzaville.fr





AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



LE COURRIER
DE KINSHASA



LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

VALIDER



COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance de l'opinion congolaise qu'une association dénommée : « **Le CLUB RICHELIEU DE BRAZZAVILLE** », en sigle « **CRB** », a été créée suivant récépissé N° 382 du 13 décembre 2019.

Il s'agit d'une association à caractère socio-culturel et économique ayant pour objet :

- Faire la promotion de la Francophonie à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- Contribuer au développement de la jeunesse congolaise sur le plan culturel, éducatif, social et humanitaire ;
- Initier, soutenir et réaliser des projets socio-économiques en faveur de la population congolaise.

A ce titre, l'association envisage de mener plusieurs activités parmi lesquelles : l'organisation des concours de dictée, l'organisation des concours d'épellation de mots et d'éloquence, etc...

Il est donc demandé à toutes personnes désireuses de devenir membre ou d'en savoir plus sur l'objet de l'association, de prendre contact :

- Email : club-richelieu.bzv@gmail.com
- Tel : 05.595.71.33

LE PRESIDENT



Paix-Fraternité-Développement

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société anonyme à responsabilité limitée (SARL) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PROFARMA CONGO, en sigle PROCONGO SARL ;
Apports : en numéraire ;
Capital social : 10.000.000 francs CFA ;
Siège social : N° 163 Avenue Stéphane TCHITCHELLE, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo ;
Objet : La représentation, la promotion, la distribution et la commercialisation de tous produits et matériels médicaux, paramédicaux, pharmaceutiques, parapharmaceutiques, biologiques et biotechnologiques ; l'importation et l'exportation.

L'inscription ou concession de tout brevet ou licence se rapportant directement ou

indirectement à son activité, import-export ;
Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

Gérant : Monsieur DESCALZI Franco Paolo
Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 1er octobre 2020, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B-00341 ;
La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2020-B 12-00143.

Cabinet d'Avocats GOMES

LUKOIL UPSTREAM CONGO

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général

Capital : 10.000.000 de francs CFA

Siège social : 23 Avenue Docteur Denis LOEMBA, Centre-ville, Pointe-Noire
République du Congo

R.C.C.M.: CG/PNR/ 19 B 172.

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte de la société LUKOIL UPSTREAM CONGO, Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général, tenue à son siège, en date du 25 septembre 2020, dûment enregistré le 8 octobre 2020 à l'EDT Pointe-Noire Centre, sous le numéro 5635, folio 191/57 ;

Il a été décidé par l'associée unique du changement du siège social ; celui-ci est dorénavant établi au Rond-point Antoinetti, Immeuble Maisons Sans

Frontières, 6ème étage, quartier Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo ;

Le dépôt légal du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, en date du 22 octobre 2020 et enregistré sous le numéro 20 DA 694.

Pour avis,

Le Cabinet d'Avocats GOMES.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE COLLECTE DU 5° RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT (RGPH-5)

La République du Congo réalise son 5° recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) qui permettra d'actualiser les données sur les caractéristiques démographique et socio-économiques de la population à tous les niveaux géographiques.

L'institut national de la statistique se prépare à exécuter le dénombrement principal du 21 novembre au 20 décembre 2020 après avoir organisé la cartographie censitaire qui a permis de découper le territoire national en zone de dénombrement (ZD), entité géographique qui sera confiée, pendant le dénombrement principal, à un et un seul agent recenseur.

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de recruter les agents qui auront pour mission la collecte des données au sein de chaque zone de dénombrement pendant un mois, moyennant une rémunération. La collecte des données sera précédée d'une formation pendant 21 jours. Le directeur général de l'INS invite toute personne intéressée à faire acte de candidature au siège des mairies d'arrondissement, des sous-préfectures et des directions départementales de la statistique de son domicile ou de s'inscrire sur le site de l'INS : <https://www.ins-congo.org>

PROFIL DU CANDIDAT

- 1- être de nationalité congolaise ;
- 2- être âgé de 18 ans au minimum et de 59 ans au maximum, au moment du dépôt du dossier de candidature ;
- 3- être titulaire au minimum du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ;
- 4- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (ordinateur et tablette/smartphone) ;

- 5- être disponible pendant la période de l'opération ;
- 6- savoir parler les langues vernaculaires (lingala, kituba, etc) ;
- 7- être en parfait état de santé physique ;
- 8- avoir une endurance physique.

DOSSIER DE CANDIDATURE

1- une demande de candidature adressée au Directeur général de l'institut national de la statistique (INS) indiquant la commune, l'arrondissement ou la sous-préfecture d'affectation souhaitée ;

- 2- une photocopie du diplôme ;
- 3- un curriculum vitae détaillant le cursus scolaire et/ou universitaire et les diplômes obtenus ;
- 4- un certificat de nationalité ou une photocopie du titre d'identité légal (Carte Nationale d'Identité, Passeport).

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 30 octobre 2020 à midi, délai de rigueur.

Pour plus de renseignement s'adresser à la direction générale de l'INS (sise rue Mfoa, en face de l'ex radio Congo, centre-ville de Brazzaville) ou dans les directions départementales de la statistique.

Lien pour l'enregistrement en ligne : <https://www.ins-congo.org/inscription>

Fait à Brazzaville, le 16 octobre 2020

Le directeur général de l'Institut National de la Statistique

Gabriel BATSANGA

VISITEZ LE MUSEE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS
de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

BRAZZAVILLE CAPITALE DE LA FRANCE LIBRE

UNE MÉMOIRE PARTAGÉE

27>29 OCTOBRE

